

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1904)
Heft: 2

Artikel: Désignation des membres du Bureau à proposer au Congrès de Neuchâtel pour la période genevoise 1905-1906-1907
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que nous devons au contraire faire toujours mieux soit pour le bal soit pour la partie littéraire de la Soirée.

M. *Léon Favre* maintient que la Soirée a coûté le double du prix moyen des précédentes et ce n'est que grâce à une augmentation du produit des annonces de la couverture du *Bulletin* et à la suppression de la gratuité de la deuxième carte que nous n'avons pas à souffrir d'un déficit. M. Favre est bien d'accord pour que nos Soirées revêtent toujours plus d'éclat mais à condition de sauvegarder le côté financier. Des frais élevés sont à prévoir pour notre prochaine Soirée et il faut dès maintenant songer aux moyens propres à parer à un déficit éventuel, qui ne manquerait pas de se produire si nous devons faire face à une dépense imprévue, réception, course, etc.

M. *le Président* juge inutile de revenir sur la dernière Soirée. Il faut s'occuper de celle à venir et donner à la Commission des idées et des directions. Voulons-nous, par exemple, conserver le bal, la comédie ?

M. *Mégard* pense qu'il est nécessaire de faire désigner par la Commission de Soirée une commission spécialement chargée du bal.

M. *Dubois* estime qu'il faut conserver la pièce, car les productions individuelles peuvent faire défaut au dernier moment. Il tient à dire qu'aucun reproche ne saurait être adressé à M. *Mégard*, qui a droit à tous nos remerciements pour la tâche considérable qu'il a assumée et qui a su mener à bien une entreprise que diverses circonstances fâcheuses menaçaient de faire échouer.

M. *Mégard* demande que l'on discute la question de la deuxième carte.

L'Assemblée décide de maintenir la manière de faire actuelle (suppression de la deuxième carte gratuite).

On passe à la nomination de la Commission.

M. *Mégard*, malgré les instances faites, décline toute nomination.

M^{lles} *Vidonne* et *Métral* se refusent également.

Finalement la Commission est composée comme suit :

MM. *Favre Léon, Dubois, Charvoz, Schmid André et Ludwig.*

M^{lles} *Dentand, Chevallier, Vignier et Laplanche.*

3° Désignation des membres du Bureau à proposer au Congrès de Neuchâtel pour la période genevoise 1905-1906-1907.

Notre Société doit désigner pour le Bureau de la Société pédagogique romande un président, un vice-président et un secrétaire.

Le Comité propose aux fonctions de président M. le professeur *W. Rosier*.

M. *W. Rosier* est nommé par acclamation.

MM. *Baatard* et *Grosgurin*, sollicités dans le sein du Comité d'accepter la charge de vice-président ont cru devoir refuser.

M. F. Lagotola, proposé à l'Assemblée, est désigné comme vice-président.

L'Assemblée confirmant le choix du Comité, désigne M. A. Charvoz comme secrétaire.

4° M. Louis Mercier. L'enseignement de l'allemand à l'école primaire.

M. Mercier donne lecture du travail suivant :

Il est devenu de mode, en certain milieu, d'accuser l'Ecole primaire de donner une préparation insuffisante aux élèves qu'on lui confie. Le *français*, notamment, présenterait un déficit considérable ; l'*arithmétique*, elle aussi, laisserait à désirer. Ces affirmations répétées ont fini par déterminer un courant d'opinion fort défavorable à l'enseignement primaire. Un certain nombre de nos collègues y ont même puissamment aidé, en déclarant, eux aussi, que tout allait au plus mal et qu'il y avait urgence à appliquer un remède énergique : la suppression des branches gourmandes.

Tout d'abord nous contesterons d'une manière absolue que l'état de nos écoles soit celui qu'on veut bien nous dépeindre. S'il y a déficit sur certains points, il y a grand progrès sur d'autres. Il ne rentre pas dans le cadre de ce sujet de prouver notre affirmation ; nous le regrettons, car la chose ne nous paraît pas très difficile.

Persuadés que notre Ecole n'était plus à la hauteur de sa mission ; certains, d'autre part, d'avoir accompli consciencieusement leur devoir, beaucoup de nos collègues s'en sont alors pris au programme, et demandent à grands cris d'élaguer ou de restreindre certaines branches.

L'*Allemand* est plus spécialement visé et la suppression complète de son enseignement est préconisée par bon nombre de nos collègues. La cause de cette levée de boucliers est facile à trouver.

Nous sommes sujets, à Genève, à de véritables *emballements*, aussi bien dans un sens que dans un autre. Il fut un temps, par exemple, où les *Travaux manuels* semblaient devoir régénérer le monde ; on ne jura que par eux pendant quelques années ; ils ont vécu dix ans et nous venons d'assister à leur mort sans phrases.

Il est bien certain que si l'enseignement de l'allemand était resté ce qu'il était autrefois, si on n'avait pas songé à l'étendre outre mesure, il n'aurait pas un aussi grand nombre d'ennemis.

De plus, cette branche d'étude est une de celles dont la nécessité n'est pas absolue, dont les résultats ne sont pas immédiats et sont même souvent problématiques. De là, à la considérer comme un hors d'œuvre, il n'y a qu'un pas. D'autre part, les élèves (sans vouloir parler des maîtres) n'éprouvent pour elle qu'une prédilection très relative ; l'enseigner est donc une tâche ingrate.